

DE THEUX

CONSEIL COMMUNAL DU 10 AOÛT 2009

MEMO

SEANCE PUBLIQUE

**1. DISTRIBUTION D'EAU - Extension du réseau de distribution d'eau - Rue Henri Mansters - La Reid - Habitation Gotta - Mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire – Approbation.**

Le Conseil engage un crédit destiné à procéder à l'extension du réseau de distribution d'eau en vue d'alimenter en eau l'habitation Gotta, rue Henri Mansters à La Reid.

**2. ENVIRONNEMENT - Gestion des déchets textiles ménagers - Convention avec l'asbl TERRE – Approbation.**

Considérant que la collecte de textiles usagés par le biais de points d'apports volontaires autres que les parcs à conteneurs est dorénavant subordonnée à la conclusion préalable d'une convention entre le collecteur et la commune sur le territoire de laquelle la collecte est opérée, le Conseil communal approuve la convention proposée par l'asbl Terre.

**3. FABRIQUE D'EGLISE IMMACULEE CONCEPTION DE DESNIE - Compte exercice 2008 - Avis.**

Le Conseil communal émet un avis favorable à l'approbation du présent compte :

Recettes 10 146,78

Dépenses 5 091,66

Excédent 5 055,12

Participation communale d'un montant de 623,77.

**4. FABRIQUE D'EGLISE NOTRE DAME DE POLLEUR - Traitement et élimination de l'humidité de l'église - Subvention - Approbation.**

Le Conseil communal attribue une subvention d'un montant de 10 500,00 € pour couvrir une partie du coût du traitement et de l'élimination de l'humidité de l'église.

**5. FABRIQUE D'EGLISE ST ANDRE DE WINAMPLANCHE - Budget exercice 2009 - Avis.**

Point retiré

**6. FABRIQUE D'EGLISE ST ANDRE DE WINAMPLANCHE - Compte exercice 2007 - Avis.**

Le Conseil communal émet un avis favorable à l'approbation du compte de l'exercice 2007 se clôturant avec un excédent de 13 245,08 €

**7. FABRIQUE D'EGLISE ST AUGUSTIN DE JUSLENVILLE - Remise en état du mur d'enceinte de l'église et frais d'architecte - Subvention - Approbation.**

Le Conseil communal décide d'attribuer à la Fabrique d'église une subvention d'un montant de 38 100,00 € pour couvrir le coût des travaux de remise en état du mur d'enceinte de l'église et les frais d'architecte.

**8. FABRIQUE D'EGLISE ST GEORGES D'ONEUX - Compte exercice 2008 - Avis.**

Le Conseil communal émet un avis favorable à l'approbation du présent compte :

Recettes 14 465,24

Dépenses 5 460,76

Excédent 9 004,48

Pas de participation communale.

**9. FABRIQUE D'EGLISE ST LAMBERT DE LA REID – Compte exercice 2008 – Avis.**

Le Conseil communal émet un avis favorable à l'approbation du compte :

Recettes 11 395,30

Dépenses 8 944,92

Excédent 2 450,38

Avec une participation communale de 600,00 €

- 10. FABRIQUE D'ÉGLISE ST LAMBERT DE LA REID - Subvention - Rejointolement du presbytère et réparation du mur extérieur - Approbation.**  
Le Conseil communal décide d'attribuer à la Fabrique d'Église un subside d'un montant de 4 800,00 €, pour couvrir le coût des travaux de rejointolement de la façade du presbytère et de la réparation du mur extérieur.
- 11. FINANCES - ASBL Compagnons de Franchimont - Comptes exercice 2008 – Avis / Subvention exercice 2009 - Approbation.**  
Le Conseil communal décide d'octroyer une subvention d'un montant de 1 250,00 € afin de couvrir les frais de fonctionnement et une subvention d'un montant de 3 000,00 € pour l'entretien des ruines.
- 12. FINANCES - ASBL Royal syndicat d'initiative Theux – Franchimont - Comptes exercice 2008 – Avis. / Fardes 'accueil' et brochures 'Theux terres d'histoire' - Subvention - Approbation.**  
Le Conseil communal émet un avis favorable sur les comptes de l'exercice 2008, se clôturant avec un bénéfice de 1 614,38 €, une réserve ordinaire de 65 114,65 € et une participation communale d'un montant de 16 250,00 €  
Et octroi une subvention d'un montant de 1 477,80 € pour la réalisation de fardes "accueil tourisme" et de brochures "Theux Terre d'histoire".
- 13. FINANCES - Centre Culturel Régional de Verviers ASBL - Subvention exercice 2009 - Approbation.**  
Le Conseil communal octroie une subvention d'un montant de 1 425,00 € afin de couvrir les frais de fonctionnement en général et en référence avec ses statuts.
- 14. FINANCES - Comptes communaux de l'exercice 2008 - Décision de Tutelle - Information.**  
Le Collège communal porte à la connaissance du Conseil la copie certifiée conforme de l'arrêté de Tutelle.
- 15. FINANCES - Octroi de subventions dont la valeur est inférieure à 1 249,00 € - Approbation.**  
Le Conseil communal approuve le règlement relatif à l'octroi de subventions inférieures à 1 239,47 € ainsi qu'aux conditions de contrôle.
- 16. FINANCES - Petites subventions - Approbation.**  
Le Conseil communal octroi  
- une subvention d'un montant de 1 000,00 € à l'Association "3X20 ans" afin de couvrir les frais d'organisation des différentes activités,  
- une subvention d'un montant de 150,00 € à l'ASBL Ardennes Liégeoise, afin de couvrir les frais d'impression des invitations au concours des meilleurs juges.
- 17. FINANCES - Recapitalisation du Centre Hospitalier Peltzer - La Tourelle pour les années 2009 - 2013 – Approbation.**  
Le Conseil communal approuve la recapitalisation du CHPLT et la participation communale d'un montant de 182 028,00 € pour les années 2009-2013.  
Cette recapitalisation sera exclusivement destinée à l'accroissement des fonds propres et à l'amélioration de la trésorerie.
- 18. FINANCES - SA FENRIS - Comptes de l'exercice 2008 – Avis.**  
Le Conseil communal émet un avis favorable sur les comptes 2008 se clôturant avec un bénéfice de 10 199,00 €
- 19. FINANCES - Syndicat d'initiative de La Reid ASBL - Comptes exercice 2008 - Avis / Subventions exercice 2009 - Approbation.**  
Le Conseil communal octroi une subvention d'un montant de 1 250,00 € afin de couvrir les frais de fonctionnement en général et en référence avec les statuts.
- 20. HALL OMNISPORTS - Travaux d'agrandissement du hall - Convention d'architecture - Modification et cession de marché à la régie communale autonome.**  
Le Conseil communal approuve la modification de l'estimation des honoraires et approuve la cession de marché à la régie communale autonome.
- 21. INFORMATIQUE - Maintenance et assistance pour l'informatique communale et du CPAS - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.**  
Le Conseil communal approuve le cahier spécial des charges destiné à conclure un marché pour la maintenance et l'assistance de l'informatique communale et du CPAS.

- 22. PATRIMOINE - Aliénation d'une partie d'un bien communal situé entre l'alignement de voirie de la Voie Pauline et la parcelle cadastrée Theux, 1ère division, section B n° 995 e/2 - Décision de principe de procéder à la vente et fixation des conditions – Approbation.**  
Le Conseil communal marque un accord de principe pour procéder, de gré à gré, à l'aliénation d'environ 180m<sup>2</sup> de terrain communal en bordure de la rue "Voie Pauline" et en fixe les conditions essentielles.
- 23. PATRIMOINE - Aménagement du rond-point N62-N657 - Servitude de droit privé sur une partie de la parcelle cadastrée Theux, 1ère division, section D n° 335k en lieu-dit 'La Boverie' - Conditions d'obtention – Approbation.**  
Considérant certaines modifications apportées dans la délimitation du domaine public suite à l'aménagement d'un rond-point au carrefour entre les N62-N657 et le déplacement de l'entrée d'un pertuis du ruisseau de 3ème catégorie "ruisseau de Wayot" dont l'entretien incombe à la commune, le Conseil communal approuve les conditions d'obtention d'une servitude de droit privé d'accès au ruisseau canalisé sur une partie du fonds d'une propriété privée d'un riverain en lieu-dit "La Boverie".
- 24. PATRIMOINE - Avenant au bail emphytéotique du 23 septembre 1975 avec l'ASBL Comité des fêtes de Jehanster - Projet d'acte - Approbation.**  
Considérant que l'ASBL Comité des fêtes de Jehanster a construit une salle des fêtes sur une parcelle communale donnée en bail emphytéotique, que l'ASBL veut prolonger cette salle sur une parcelle communale pour y déplacer les sanitaires, considérant que la Commune transforme l'école fondamentale de Jehanster sur des parcelles tant communales que données en bail emphytéotique à la même ASBL, attendu que les conditions de l'avenant ont été précédemment approuvées par l'Autorité communale, le Conseil communal approuve le projet d'acte, modifiant le bail emphytéotique initialement préparé par un notaire.
- 25. PATRIMOINE - Convention entre l'ASBL Patronage de Jehanster et la Commune de Theux – Approbation.**  
Le Conseil communal approuve la convention entre l'ASBL Patronage de Jehanster et la commune de Theux visant à octroyer à l'ASBL un subside destiné à la restauration de la salle du patronage et accordant à la commune l'occupation de la salle à titre gratuit, 6 fois l'an pendant une période de 10 ans.
- 26. PATRIMOINE - Convention de commodat des parcelles cadastrées Theux, 1ère division, section A n° 518A et 520C en lieux-dits "Theux" et "Pré Mazure" – Approbation.**  
Considérant l'acquisition des parcelles cadastrées Theux, 1ère division, section A n°518a et 520c situées dans le périmètre du Plan particulier d'aménagement dit "Concorde, Grands Prés, Petit-Vinâve" dont une modification est à l'étude et le pâturage de ces biens par des équidés depuis plusieurs années, Le Conseil communal approuve la convention de commodat.
- 27. PATRIMOINE - Location par la commune, par bail à loyer, d'une partie d'un hall-entrepôt sis avenue du Stade - Ratification de la décision du Collège communal du 12 juin 2009.**  
Considérant la nécessité de toujours disposer de surfaces couvertes de rangement de matériel pour diverses ASBL theutoises et pour faciliter temporairement le stockage de biens mobiliers privés actuellement entreposés dans quelques biens immobiliers privés convoités par la commune, le Conseil communal décide de prendre en location, par bail à loyer, l'entrepôt sis avenue du Stade,47.
- 28. Régie communale autonome - Convention de collaboration entre la commune et la régie theutoise pour les travaux à effectuer à la piscine.**  
Le Conseil communal approuve la convention de collaboration entre la commune et la régie theutoise pour les travaux d'entretien et de réparation à effectuer à la piscine.
- 29. Régie communale autonome - Intégration des terrains de football de La Reid - Approbation de la convention de superficie.**  
Le Conseil communal décide d'intégrer les terrains de football de La Reid à la Régie theutoise et d'approuver le contrat de superficie.
- 30. Régie communale autonome - Octroi d'un jeton de présence aux administrateurs.**  
Le Conseil communal décide d'octroyer un jeton de présence aux administrateurs de la régie theutoise qui ne sont ni bourgmestre ni échevin lorsqu'ils sont présents aux conseils d'administration de la régie.
- 31. Régie communale autonome - Terrains de football de La Reid - Création d'une cafétéria - Transfert du projet et du contrat d'architecte à la régie theutoise.**  
Le Conseil communal transfère le projet de construction de la cafétéria des terrains de football de La Reid et le contrat d'architecte à la régie theutoise.

**32. Règlement complémentaire à la police de la circulation routière – Limitation de la circulation des véhicules de plus de 10 tonnes à Theux, Rue Grand’Place – Chemin de Tancremont et Oneux Village.**

Le Conseil communal ordonne l'interdiction de circulation rue grand'Place, Chemin de Tancremont et Oneux-Village aux conducteurs de véhicules de plus de 10 tonnes, à l'exception des véhicules agricoles.

**33. VOIRIES - Réfection du chemin d'accès au Football Club de La Reid et du parking - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.**

Le Conseil communal approuve le cahier spécial des charges destiné à conclure un marché pour la réfection du chemin d'accès au FC La Reid et du parking.